

COMMUNICATION MISSION MATERNELLE

➤ Uniquement pour les directeurs

La mission maternelle vous propose une mallette de co-éducation construite sur l'année scolaire 2024/2025 dans le cadre d'un groupe de travail partenarial ayant regroupé des compétences plurielles (direction, Directrice Vie Scolaire, formateurs, inspecteurs, personnels de santé, personnels de PMI, CODES06, Canopé06, mission de lutte contre le harcèlement, enseignant rééducateur, ASL06, CAF et ville de Nice). Elle a pour but de vous aider dans le traitement des questions qui se posent au quotidien sur la co-éducation entre l'école maternelle et les familles.

Cette mallette vise également à développer des cafés des parents d'élèves en privilégiant la continuité éducative par l'appui sur vos parents d'élèves délégués. Elle a été présentée aux deux fédérations nationales de parents d'élèves (FCPE et PEEP) par l'intermédiaire de leurs représentants sur notre département dernièrement.

Vous trouverez ci-dessous l'édito de M. l'inspecteur d'Académie à destination des directions d'écoles ainsi que le lien pour pouvoir télécharger la mallette sur l'INTRACOM ci-dessous (document zippé "mallette co-éducation minimale") :

<https://esterel.ac-nice.fr/intracom/mallette-co-education-06/>

Une mallette augmentée et version « multimédia co-éducation » est aussi disponible auprès de Mme la directrice Vie Scolaire ainsi que de votre CPC référent cycle un.